



Conseil d'Orientation et de Perfectionnement

Le centre pour l'éducation  
aux médias et à l'information

## Renouvellement du Conseil d'Orientation et de Perfectionnement du CLEMI et nomination de sa nouvelle présidente

10/05/2022

Le Conseil d'Orientation et de Perfectionnement (COP) du Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI), - également dénommé « Centre pour l'éducation aux médias et à l'information », - a été renouvelé par arrêté ministériel publié au Journal officiel de la République française du 30 mars 2022.

Le Conseil d'Orientation et de Perfectionnement (COP) du Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI), - également dénommé « Centre pour l'éducation aux médias et à l'information », - a été renouvelé par arrêté ministériel publié au Journal officiel de la République française du 30 mars 2022.

Institué par décret ministériel n°93-718 du 25 mars 1993 et placé auprès du CLEMI, le COP compte 60 membres, avec un nombre égal de représentants des pouvoirs publics, des représentants du système éducatif, ainsi que du secteur de la presse et des médias. Chargé de fixer les orientations stratégiques du CLEMI, il donne des avis, formule des recommandations sur les actions à entreprendre et apprécie les bilans des actions menées ou en cours qui lui sont périodiquement soumis.

**Nathalie Sonnac, professeure des universités, ex-membre du conseil supérieur de l'audiovisuel (ex Arcom) a été nommée à la présidence du COP du CLEMI.** Spécialiste de l'économie des médias, de la culture et du numérique, elle préside également le comité d'éthique pour les données d'éducation depuis le 31 août 2020. Elle a également participé aux travaux du groupe d'experts présidé par Serge Barbet, directeur délégué du CLEMI, dont le rapport « *Renforcer l'éducation aux médias et à l'information et la citoyenneté numérique* » a été remis le 1<sup>er</sup> juillet 2021 au Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Nathalie Sonnac succède à Didier Mathus, enseignant de métier, ancien député, spécialiste des questions audiovisuelles qui a participé à de nombreuses missions d'information sur le secteur de la presse et des médias.

Le renouvellement de cette instance s'accompagne de l'intégration de nouveaux membres, à l'instar du Ministère des Solidarités et de la Santé, de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), du MédiaLab de Sciences Po ou encore de l'École Supérieure de Journalisme de Lille (ESJ).

Parmi les organisations syndicales siégeant au COP du CLEMI, sont intégrés le Syndicat National des Journalistes (SNJ) ainsi que le Syndicat de la presse indépendante d'information en ligne (SPIIL). Au titre des associations, l'Association des Professeurs documentalistes de l'Éducation nationale (APDEN), l'Alliance pour l'éducation aux médias, Reporters Sans Frontières (RSF), La chance - diversité dans les médias, la Maison des Journalistes, Entre les lignes et Cartooning for Peace en font également désormais partie.

L'équipe du CLEMI se félicite de l'entrée dans le COP de ces nouveaux membres, ce qui permettra de poursuivre le travail de fond initié auprès de la communauté éducative dans les champs de de la citoyenneté numérique, de l'éducation aux données, de la parentalité, de la protection de l'enfance, de la lutte contre le cyber harcèlement et d'amplifier l'ouverture à d'autres publics.

Le CLEMI, service de Réseau Canopé, et le réseau des coordonnateurs académiques du CLEMI placés sous autorité des recteurs tiennent à remercier Didier Mathus pour son engagement et la permanence de son soutien au développement de leurs activités depuis 2014.

Au cours de son mandat, marqué notamment par l'attentat contre *Charlie Hebdo* le 7 janvier 2015 et par l'assassinat du professeur Samuel Paty le 16 octobre 2020, Didier Mathus n'a eu de cesse de rappeler l'importance de l'éducation aux médias et à l'information au centre des enjeux de démocratie, d'en défendre et d'en promouvoir les principes et les actions.

Le CLEMI et ses réseaux académiques et partenariaux souhaitent la bienvenue à Nathalie Sonnac dont ils saluent la nomination et l'engagement pour l'éducation aux médias et à l'information.

## Présidences du COP du CLEMI

- 1983-1990 : **Henri Dieuzeide**, Inspecteur général de l'Éducation nationale, chef du service Radio-Télévision Scolaire.

- 1990-1998 : **Yvan Levaï**, journaliste, directeur de l'information à Radio France.

1998-2014 : **Jean-Marie Dupont**, journaliste, directeur de la communication de France 3.

- 2014-2022 : **Didier Mathus**, ancien député, ancien maire de Montceau-les-Mines, spécialiste des médias.

- 2022 : **Nathalie Sonnac**, professeure des universités, ex-membre du conseil supérieur de l'audiovisuel, présidente du comité d'éthique pour les données d'éducation.

Liste complète des membres du COP du CLEMI : [Arrêté du 30 mars 2022 portant nomination des membres du conseil d'orientation et de perfectionnement du CLEMI \(JORF n°0077 du 1 avril 2022\)](#) 